

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00

Service éditorial 01-40-58-77-56

BODACC « A »

Annonce n° 1422

66 – PYRÉNÉES-ORIENTALES

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PERPIGNAN

Ventes et cessions

884 819 434 RCS Perpignan.

FJJCOL.

Forme : Société à Responsabilité Limitée.

Nom commercial : LA FRIANDERIE.

Adresse : 2, Place Gambetta, 66700 Argelès-sur-Mer.

Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 185000 EUR.

Etablissement : Etablissement principal.

Activité : Pâtisserie, Idépôt et distribution de produits de boulangerie, viennoiserie, terminal de cuisson, traiteur, snacking, exploitation d'un salon de thé et d'une alimentation générale, commercialisation de boissons à emporter ou à consommer sur place.

Adresse : 1 et 2, Place Gambetta, 66700 Argelès-sur-Mer.

Précédent propriétaire : 810 376 566 RCS Perpignan. **MACFRED.**

Date de commencement d'activité : 1^{er} octobre 2020.

Publication légale : Parjal du 10 octobre 2020.

Oppositions : Au Cabinet de Maître Sébastien BROS - Avocat associé de la SCP d'Avocat SIMON-DELONCA-BROS, sise à 66100 PERPIGNAN - Tecnosud - 80, rue James WATT..

Commentaires : Acte sous seing privé en date du 01/10/2020 enregistré au Service de l'Enregistrement de SIE PERPIGNAN 1 Enregistrement 4860 € le 05/10/2020, Dossier 2020 00062009. Référence : 6604P01 2020 A 03793. Mise en activité de la société. Adresse de l'ancien propriétaire : 2 Place Gambetta 66700 ARGELES-SUR-MER. Adresse du nouveau propriétaire : 2 Place Gambetta 66700 ARGELES-SUR-MER. Achat de deux fonds situé 1 Place Gambetta 66700 Argelès sur Mer et 2 Place Gambetta 66700 Argelès sur Mer qui seront exploités sur un seul établissement au 1 et 2 Place Gambetta 66700 Argelès sur Mer. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..